

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE / COTEAUX

JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Point d'étape sur l'aménagement de la Place aux Oulches, par Mme Alexia FLEURY, Cheffe du Service Voirie et Entretien.
- ❖ Retour sur les arpentages et les avancées / travaux réalisés depuis, présenté par Mme Alexia FLEURY.
- ❖ Retour sur la fête de la musique 2023 et propositions d'évolution.
- ❖ Propositions d'actions du conseil de quartier autour de l'animation et de la propreté.
- ❖ Retour sur les chantiers et les temps forts du centre-ville.
- ❖ Vos idées, vos propositions pour le quartier.

INTRODUCTION

- En introduction de ce Conseil de Quartier, M. SLIMOVICI, président du bureau « Centre-Ville Les Coteaux », a présenté l'ordre du jour de la réunion.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- M. SLIMOVICI
- Mme BERTRAND

Pour les citoyens

- Mme GAUTIER
- M. LAMBERT
- M. LANDUREAU
- M. LAVOT

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- M. DUVAUDIER

Pour les citoyens

- Mme PERRIN
- M. RAYNAUD

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. TITOV
- Mme BENOLIEL
- Mme DEGAGER-
PHALANCHERE

HABITANTS

PRÉSENTS :

60 PERSONNES

1. Point d'étape sur l'aménagement de la Place aux Oulches »

La Cheffe du Service Voirie et Entretien de la mairie de Champigny/Marne détaille le projet :



Le long du mur :

- Pose de 2 jardinières (en bois) avec assises intégrées.
- Désimperméabilisation faite en dessous des jardinières pour planter un espace végétalisé.
- Mise en place de filets afin d'y accueillir des plantes grimpantes qui pourront monter le long de la poutre.
- Apport d'un point d'eau avec l'installation d'une fontaine, permettant aux oiseaux de s'abreuver.

Côté droit de la place :

- Afin de totalement s'affranchir du stationnement gênant, mise en place d'une jardinière et d'arbustes (pas de grandes hauteurs).
- Désimperméabilisation du sol et création d'un espace enherbé.



Côté gauche de la place (face au parking) :

- Désimperméabilisation du sol puis pose d'un hôtel à insectes.
- Plantation d'un arbre à tige verticale (avec un développement de maximum de 2m50).



Côté gauche de la place : plantation de plantes vivaces et pose de jardinières avec assises.

De l'autre côté : installation d'une pergola (moins de 10m²), avec ouverture sur un côté et fermée sur 2 pans, avec pose de jardinières avec assises intégrées. Opacification d'une partie de la pergola, ou pergola totalement ouverte avec ombrage sur la toiture.

Habitante Place aux Oulches : Si installation de bancs ou d'assises les problématiques de squat et deal risquent de ressurgir. L'idée de la pergola est sympathique mais avec l'opacification de celle-ci et les arbres plantés, ils se sentiront « cachés et à l'abri ».

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : L'opacification de la pergola est une proposition, la réflexion est toujours en cours. Il est envisageable de disposer une ombrelle à la place.

Réponse M. SLIMOVICI : Concernant les assises et bancs, il faut penser aux personnes âgées. Des places isolées en nombre réduit éviteraient les rassemblements, tout en autorisant une pause à ceux et celles qui en ont besoin.

Réponse Mme BERTRAND : Avec l'arrivée de la Police Municipale, les choses seront différentes.

Habitant : Pour éviter le stationnement de scooters sur la place, envisager la pose de chicanes ?

Réponse Cheffe du Service : Les services techniques sont soumis à des réglementations de construction et la pose de chicanes induira que celles-ci ne répondront pas aux normes PMR.

Habitant : Quel sera le type de sol ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Il s'agit d'un sol stabilisé très poreux (sable compacté), cela permet l'infiltration de l'eau.

Habitante : L'eau de la fontaine sera-t-elle traitée contre les moustiques tigres ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : L'eau ne sera pas traitée contre les moustiques tigres, car elle ne sera pas stagnante (circuit d'eau en continu). Avec de l'eau en mouvement il n'y aura aucun souci. Nous porterons une attention particulière à cela.

Habitante : Sur la rue A. Vinçon, de nombreux véhicules y stationnent de manière anarchique. Que prévoyez-vous par rapport à cela ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Cette problématique a été identifiée par la DITEP (Direction des Infrastructures des Transports et de l'Espace Public). L'actuel mobilier urbain permettant d'empêcher le stationnement sauvage n'est pas cohérent (potelets...). Une réflexion est en cours sur la mise en cohérence et l'efficacité du mobilier. Etudes à mener en 2024.

Habitant : Cette place est centrale, jolie, un havre de paix. Pourquoi ne pas y poser des barrières tout autour et un portillon pour y accéder ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Je prends note de cela. Les services de la Ville sont là pour améliorer votre cadre de vie. La période des travaux sera certes complexe, mais une fois achevée les gens se retrouveront fréquemment sur cette place.

Membre du bureau : Ce projet est-il validé ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Réponse M. SLIMOVICI : Nous sommes dans la phase des premières demandes de devis. Nous avons besoin de recueillir l'avis des habitants avant d'établir un budget plus détaillé et précis.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Cet aménagement a été planifié dans le programme pluriannuel d'investissement des travaux de la DITEP. Ce programme est en cours de validation au sein de la Direction Générale. Il passera ensuite auprès des élus, puis de Monsieur le Maire. Nous avons établi une réflexion chiffrée globale, mais pas détaillée, car nous souhaitons effectivement récolter vos avis. L'idée est de faire une proposition détaillée d'ici le prochain Conseil de Quartier, une fois le projet approuvé, il sera soumis à Monsieur le Maire. Les travaux se dérouleraient lors des vacances scolaires d'été.

Habitant : Quelle sera la durée des travaux ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Environ un mois et demi.

Habitante : Cela ne risque pas d'être vandalisé ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : La pergola sera robuste afin de ne pas être vandalisée. La réflexion peut aller jusqu'à l'utilisation d'une peinture anti-graffiti.

Habitante : En quoi sera le toit de la pergola ?

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Il s'agira d'un toit relativement aéré, nous y ferons pousser des plantes grimpantes. Ce choix se fera avec l'aide de la DECV (étude du choix des végétaux qui nécessitent peu d'entretien...).

2. Retour sur les arpentages et les avancées / travaux réalisés depuis.

Monsieur SLIMOVICI fait un retour sur les balades urbaines. Elles ont permis aux participants de relever des problématiques (voirie, stationnement, cadre de vie...). Madame FLEURY détaille les avancées :

-Rue Albert Thomas : Largeur du trottoir insuffisante et trottoirs trop étroits :

→ Etude en cours. L'échéance est prévue à long terme car cela nécessite une restructuration profonde de la voirie.



-Rue de l'Union : Poteau sur le trottoir sans aucun panneau de signalisation :

→ C'est une plaque de rue qui a disparu. Une requalification complète de la rue est aussi à l'étude à moyen-terme. La régie est en cours de programmation de cette intervention.

-16 rue Matteotti : Trottoir inaccessible à cause d'un poteau électrique :

→ Il nous faut déterminer dans un premier temps pourquoi ce poteau a été posé ici. Son retrait est à l'étude. Sur la rue, un projet d'enfouissement est à l'étude (programmation pluriannuelle allant jusqu'à 2029), c'est un travail colossal. Je ne peux vous donner à l'heure actuelle une date exacte.



-Avenue Carnot : Absence de panneau 30km/h + absence de panneau signalant la zone de croisement :

→ En cours de vérification auprès de la TDE (transport, déplacement et environnement).

Projet de réaménagement de l'avenue Carnot. L'étude est en cours de programmation par le service des transports et de l'environnement. Une relance sera faite par Mme FLEURY auprès de ce service afin de connaître la date.



-Croisement Rue A. Thomas et Av. Carnot : Trottoir trop étroit le long de la pharmacie :

→ La configuration de cette rue n'est pas modifiable pour le moment (pas possible de réduire l'alignement des bâtiments et la voie ne peut pas être réduite par rapport au flux déjà important de véhicules). Après la construction de la médiathèque, un flux plus important de véhicules, cyclistes, piétons emprunteront cette rue, il y aura donc une réflexion des services sur un autre aménagement.



-Sur la D4 entre la rue du Monument et rue G. Dimitrov : Difficultés de circulation pour les vélos (pas de sas et pas de voie vers la Marne) :

→ Cette demande est prise en compte dans le schéma directeur des liaisons douces menées sur la Ville. Relance service sur le calendrier pour matérialiser ce sas. Etude programmée en 2024.



-Rue de Musselburgh : Ralentisseurs entre l'école J. Vacher et Chennevières à installer :

→ Etude fin novembre 2023 avec différents scénarios élaborés, pour une présentation en réunion publique (date encore non fixée). Le but étant de casser la vitesse sur cet axe.



-Rue F.Buisson et C.Gide : Interrogation et réflexion sur un plan de circulation plus logique, ces rues sont étroites et le stationnement des véhicules se fait des 2 côtés. Le stationnement n'est pas clair.

→ Etude en cours de démarrage concernant le stationnement sur l'ensemble de la Ville, ces 2 rues en font partie.

-Croisement rue des Perreux et rue du Parc de la Montagne : Ajouter un passage piéton et certaines bornes en béton rendent impossible le passage des PMR ou poussettes.

→ Une remontée d'information a été faite au service. Ouverture de l'îlot en béton et implantation d'un passage piétons pour permettre le passage de tous.

-Rue Etienne Brulé : En haut de la 1ère partie de rue (amenant sur la RD4 Marx Dormoy), barrière à réparer ou à changer + escaliers qui mènent à la RD4 dangereux.

→ En cours de planification au service de la DITEP.



-29 Sentier des Larris : Des travaux ont été réalisés par la Mairie car le parking s'affaisse, mais ils ont été stoppés. Où en sont ces travaux ?

→ Le sentier des Larris est lié au sentier des Savanes. Un diagnostic génie civil et géotechnique est en cours sur ces deux sentiers (observation de mouvements des terres). Ces travaux seront programmés pour la fin de l'année 2024, début d'année 2025.

3. Retour sur la fête de la musique.

Monsieur SLIMOVICI fait un retour sur l'édition 2023 de la fête de la musique :

De nombreux concerts ont eu lieu de 19h à 21h :

- *Chœur Les Migrateurs (chorale : musique classique)*
- *Alexandra Matagne (piano voix : soul, jazz, gospel)*
- *Association Timlilit (chorale d'enfants)*
- *Ozii (rap)*
- *C&R (pop rock)*

Suivi d'une soirée rythmée avec DJ Marky Mark aux platines

Plus de 300 Campinois ont participé à ce temps fort.

Monsieur SLIMOVICI invite les habitants présents à travailler ensemble sur l'édition 2024 de la fête de la musique. Ils sont invités à remplir les fiches distribuées en y mentionnant leurs idées.



Habitante : Le conservatoire pourrait-il participer et venir en Centre-Ville pour la fête de la musique ? Pour l'édition 2025, nous pourrions trouver un thème commun (par exemple l'Amérique latine).

Réponse M. SLIMOVICI : Le conservatoire a fait des choses en parallèle pour la fête de la musique. Une partie des élèves pourrait venir faire un concert en Centre-Ville effectivement, c'est une bonne idée que je soumettrai à M. Latronche notre Adjoint au Maire en charge de la Culture.

4. Proposition d'actions du Conseil de Quartier autour de l'animation et de la propreté.

Les membres du Bureau invitent les habitants présents à travailler sur 2 nouveaux thèmes :

- **L'animation sur le quartier** (du côté des bords de Marne : concours de pêche pour enfants et adultes, paddle, pédalos, guinguette d'été, jeux sur le thème des JO...)

Les habitants sont invités à remplir les fiches distribuées en y mentionnant leurs idées.

- **La propreté sur le quartier**

Les habitants sont invités à remplir les fiches distribuées en y mentionnant leurs idées.

5. Retour sur les chantiers et temps forts du Centre-Ville

Monsieur SLIMOVICI fait un retour sur les chantiers et temps forts du quartier :

- Achèvement du réaménagement de la place Est du marché.
- La passerelle (inauguration en juin 2023) et travaux d'aménagement des rives de Marne sous le pont de Champigny ont été achevés.
- Poursuite des travaux de l'îlot Verdun (immeuble OGIC). Ouverture du Monoprix en 2025, ainsi que d'autres commerces.
- Juin 2023 : Réunion publique sur le projet du nouveau Centre-Ville.
- Juin 2023 : Fête des voisins, 14 rassemblements festifs ont eu lieu dans le quartier.
- Juin 2023 : Fête de la musique.
- Journée à la Mer 2023 : 221 habitants du quartier se sont rendus à Ouistreham pour la journée.
- Septembre 2023 : World Clean Up Challenge, 38 habitants ont arpenté les rues du Centre-Ville. Sur l'ensemble de Champigny en 2h, 150 kg de déchets et plus de 10.000 mégots de cigarettes ont été ramassés par la centaine de participants.

6-Vos idées, vos propositions pour le quartier.

Habitante rue de l'Union : Le problème de cette rue est que les voitures remontent la rue en sens interdit car le panneau (sens interdit sauf pour les camions des travaux) est là depuis les travaux à la maison de retraite et il n'a jamais été retiré. Et aussi, en haut de la rue, il y a un panneau « zone 30km/h », mais ce même panneau est absent en fin de rue. Et il y a des voitures ventouses.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Réflexion de requalification globale de cette rue en cours. Nous travaillons sur des plans de réaménagement de la voie. Ce projet sera ensuite soumis à notre direction, un chiffrage pourra se faire. La demande sera ensuite transmise à Monsieur le Maire.

Concernant les voitures ventouses je vous invite à le signaler sur l'application « **Mon Champigny** ».

Habitant : J'ai signalé il y a plus d'un mois sur l'application « Mon Champigny » que la barrière place aux Oulches est systématiquement ouverte, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Nous sommes informés de cela. Cet élément est transmis à notre contrat de maintenance. Nous allons les relancer.

Habitante : Le futur parking Jaurès sera-t-il payant ?

Réponse M. SLIMOVICI : Oui, il sera payant.

Habitants rue Musselburgh : Rue catastrophique, dangereuse... Cela fait des années que l'on nous dit qu'il n'est pas possible d'installer des ralentisseurs car les bus y passent. Pourtant à St Maur les bus circulent.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Il y a des normes concernant l'installation de ralentisseurs là où passent des bus.

Habitant : Au 129 rue Musselburgh, les poubelles ne sont jamais remontées et restent sur le trottoir, obligeant piétons et PMR à marcher sur la route.

Réponse a posteriori Service VQDP : Cette information est remontée sur l'application Mon Champigny sous le n°59944.

Habitante : A la dernière réunion nous avons évoqué la pose de feu tricolore sur la rue Musselburgh avec l'Adjoint au Maire, qu'en est-il ?

Réponse M. SLIMOVICI : Cela fait partie des différentes options qui seront étudiées et proposées. Etude fin novembre 2023 avec différents scénarios élaborés, pour une présentation en réunion publique (date encore non fixée).

Habitant : La traversée de trottoir à trottoir (Hôpital Paul d'Egine) est aussi très dangereuse, une femme du quartier marche aujourd'hui en déambulateur suite à un accident entre deux voitures, elle était sur le trottoir et s'est fait fauchée par l'une des voitures.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Je prends bonne note de toutes ces informations, qui sont extrêmement importantes pour nous. Je vais en référer à l'ensemble des services techniques afin de vous fournir des éléments concrets.

Réponse M. SLIMOVICI : Après chaque Conseil de Quartier nous rencontrons Monsieur le Maire. Je lui exposerai de nouveau le cas de la rue Musselburgh. Nous irons jusqu'au bout de ce sujet, je vous le promets.

Membre du Bureau : Depuis l'implantation d'un centre de radiographie (hôpital Paul d'Egine), le parking est saturé. Les ambulances stationnent maintenant sur la rue Musselburgh. Cela est très problématique.

Réponse a posteriori Service : Cette question de stationnement du parking de l'hôpital n'est pas du ressort de la Ville. Elle sera malgré tout remontée à la direction de l'hôpital.

Habitant : La rue J. Richard est descendante, la rue F. Buisson est en double sens. Pourquoi ne pas passer la rue F. Buisson en sens montant ? Puis mettre le stationnement sur la chaussée ? Cela libèrerait une voie de circulation.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Il faut une réflexion globale sur ces deux rues. Comme dit précédemment une étude est en cours de démarrage concernant le stationnement sur l'ensemble de la Ville.

Habitante Sentier des Savanes : Parfois de gros camions passent dans le sentier et arrachent littéralement les murs et murets des maisons (j'ai dû faire réparer le mien à deux reprises). Aussi, une classe d'enfant s'est déjà retrouvée bloquée par l'un de ces camions, ils ont été obligés de rebrousser chemin. C'est très dangereux. La vitesse dans ce sentier est en plus excessive, de nombreux chats se font écraser.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Une réflexion est en cours. Je vais recontacter PEMB (Paris Est Marne et Bois) afin de vérifier la hauteur de leur camion. Il faudrait peut-être dans ce cas envisager la pose d'un portique en entrée de sentier. J'attire tout de même votre attention sur le fait qu'une fois les portiques installés, en cas de déménagement il ne sera pas possible aux camions d'accéder au sentier, il faudra donc étudier quel genre de portique peut être installé.



Habitante : Sentier des Larris, les escaliers pour se rendre à l'école J. Vacher sont en mauvais état, ils sont dangereux. Aussi, ce passage n'est pas entretenu (herbes abondantes...).

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Une réflexion est actuellement en cours. Dans un premier temps nous devons faire une étude en génie civil et de mise en place de mur de soutènement. Cela portera à revoir la géométrie de cet escalier.

Réponse M. SLIMOVICI : Concernant l'entretien de la végétation, cela a été fait, j'y suis personnellement passé il y a 10 jours.

Habitant : Les bords de Marne sont sales et mal entretenus. Je ne vois que deux jardiniers, pourquoi la Ville n'embauche-t-elle pas ? Je me joins à l'intervention précédente concernant la dangerosité des escaliers sentier des Larris. La responsabilité de la Ville peut être engagé en cas d'accidents.

Réponse M. SLIMOVICI : Concernant les effectifs DECV (Direction de l'Entretien et du Cadre de Vie), un plan de recrutement est actuellement en cours.

Réponse Cheffe du Service Voirie et Entretien : Une réflexion est actuellement en cours. Dans un premier temps nous devons faire une étude en génie civil et de mise en place de mur de soutènement. Cela portera à revoir la géométrie de cet escalier.

Réponse a posteriori Service VQDP : Cette information a été saisie sur l'application Mon Champigny sous la référence N°61926.

Habitante : Avez-vous un retour, un bilan de la Guinguette FMR ?

Réponse M. SLIMOVICI : Actuellement nous n'avons pas fait de bilan avec l'exploitant. Monsieur DUVAUDIER n'étant pas présent ce soir, je ne peux hélas pas vous en dire plus.

Réponse a posteriori Service : Bilan positif, la Ville a proposé un concept hiver qui est en place.

Habitante : L'ancien Musée de la Résistance n'est pas entretenu, il est abimé et se délabre. La Mairie a-t-elle des projets concernant ce bâtiment ?

Réponse M. SLIMOVICI : Ce bâtiment appartient à la Ville. Je ferai remonter cette information.

Réponse a posteriori Service : Il n'y a pas de projet actuellement.

Habitant : Concernant la propreté sur le quartier, il n'y a jamais de verbalisation pour les dépôts sauvages. La future Police Municipale pourra-t-elle verbaliser sur le manque de propreté, de civisme ?

Réponse M. SLIMOVICI : Cette année un nombre important d'amendes ont été émises pour les dépôts sauvages. La PM sera effective courant décembre 2023.



Réponse Mme BERTRAND : Il ne faut pas hésiter à faire remonter ce type d'incidents sur l'application Mon Champigny. Nous avons organisé un Clean Up Day en septembre, cela interpelle les gens et c'est une bonne chose.

Habitant : L'ancienne Municipalité avait pour habitude de préempter. Que devient ce patrimoine ?

Réponse a posteriori Service : Les projets sont en cours de réalisation.

Habitant : Rue A. Thomas, en face de l'arrêt de bus, le dimanche matin, le gardien sort une dizaine de poubelles, et elles restent là jusqu'au lundi matin, est-ce normal ? Aussi, l'arrêt de bus devant la pizzeria engendre des bouchons. Pourquoi ne pas mettre cet arrêt au niveau de la place près du restaurant le Steak du Baron ? Il y a un couloir pour le bus, cela serait plus pratique et ne perturberait pas la circulation.

Réponse M. SLIMOVICI : Nous allons contacter le bailleur afin que les containers soient sortis le jour-même. Concernant l'arrêt de bus, avec le réaménagement de la place du marché, il y aura une réflexion sur la station de bus qui descend vers le marché. Cette réflexion pourrait être élargie à la station de bus qui remonte du marché.

Habitant : Certains commerçants (boulangerie) ne nettoient jamais devant leur magasin, c'est sale. Par contre la boucherie est très propre, ils nettoient systématiquement devant leur commerce.

Réponse M. SLIMOVICI : Nous remonterons cette information à M. DUVAUDIER, Adjoint au Maire aux commerces.

Habitante : Quels seront les nouveaux commerces dans le Centre-Ville ?

Réponse a posteriori Service : La dernière installation est le Panda joueur, d'autres projets sont à l'étude.

Habitante : Les parkings du Centre-Ville sont maintenant payants, nous sommes nombreux à penser que 30mn gratuites c'est trop peu. Est-il possible d'envisager 1h gratuite ?

Réponse a posteriori Service : La première demi-heure est gratuite, la seconde demi-heure est seulement à 50 centimes.

Habitante : J'ai beaucoup utilisé l'application Mon Champigny (signalements de dépôts sauvages, d'incivilité), elle n'est pas pratique lorsqu'il faut localiser certaines petites rues (exemple rue P. Renaudel qui n'est pas localisable). Aussi, au début de la rue P. Renaudel (local jumelage), ce petit renforcement sert de WC public. Il y a aussi un sac de couchage. Il y a de plus en plus de personnes à la rue et à Champigny nous n'avons pas de sanisette, est-il envisageable d'en installer ?



Réponse M. SLIMOVICI : Concernant l'application, il doit s'agir d'un souci de géolocalisation, cette information sera remontée au service dédié. Concernant les sanisettes, il y aura un WC dans la future halle gourmande.

Réponse a posteriori Service : Cette demande a été saisie sur l'application Mon Champigny sous le n° 59947.

Habitante : Rue P. Renaudel, la fresque a été taguée, serait-il possible de la nettoyer ?

Réponse a posteriori Service : Cette demande a été saisie sur l'application Mon Champigny sous le n° 59949.

Habitant : Mise en impasse de certaines sections des quais aux bords de Marne (jusqu'au quartier du Maroc), la vitesse est excessive c'est très dangereux. Il y a déjà eu des accidents parfois mortels.

Réponse M. SLIMOVICI : Sur le long terme, un réaménagement des quais est à étudier. Il faut tout d'abord évaluer les impacts sur les rues avoisinantes et la circulation en général.

7. EN CONCLUSION

M. SLIMOVICI et les membres du bureau du Conseil de Quartier Centre-Ville – Les Coteaux remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions de ce soir.

Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier. <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place dans les prochains mois.